

Association Sportive Automobile de Franche-Comté

Association loi 1901 n°W901000978

Formulaire de demande d'accréditation presse



FRANCHE-COMTÉ

1^{er} SLALOM DE VILLARS

28 Juin 2025



L'ensemble des documents est à remplir et renvoyer par mail à arthur.dangel.asafranche.comte@gmail.com

MEDIA											
Titre du média											
Type de média (cocher)		Presse écrite		Radio		Photographie		TV		Vidéo	
Rédacteur en chef / Chef de rubrique											
Adresse											
Code postal + ville											
Téléphone portable											
Mail											
PERSONNE A ACCREDITER											
NOM											
Prénom											
Fonction											
N° carte de presse											
Adresse											
Code postal + ville											
Téléphone portable											
Mail											
Badge FFSA (cocher)		OUI				NON					

Fait à _____ Le _____ / _____ /2025

**Signature du Rédacteur en Chef
+ Cachet du média**

Signature de la personne à accréditer

DECHARGE DE RESPONSABILITES

L'organisation du 1^{er} Slalom de Villars tient à préciser que : « *seuls les médias possédant le badge FFSA 2025 (donc une licence avec assurance) ou la carte de presse nationale et représentant un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'évènement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise, pour l'ensemble de l'épreuve, par l'organisateur.* »

L'Organisation du Slalom de Villars vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté. Il vous est également précisé que les consignes de sécurité ***imposent des zones spécifiques réservées aux photographes et aux vidéastes. En dehors de ces zones, il est strictement interdit de filmer ou de photographier dans des endroits balisés et signalés comme interdits au public (même aux professionnels qui sont accrédités). Les contrevenants seront immédiatement exclus des spéciales.***

Je soussigné :

NOM	
Prénom	
Adresse	
Code postal + ville	
Téléphone portable	
Mail	
Média représenté	

Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du 1er Slalom de Villars se déroulant le 28 Juin 2025, en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionné par moi-même.

Fait à _____ Le _____ / _____ /2025

Signature de l'intéressé

PRECISIONS IMPORTANTES

L'accréditation ne sera délivrée qu'aux personnes ayant retourné la décharge de responsabilité ET la demande d'accréditation signée du rédacteur en chef du média représenté + copie carte de presse et/ou badge FFSA par mail à arthur.dangel.asafranchecomte@gmail.com.

La chasuble n'est pas fournie par l'organisation.

Il ne sera pas délivré d'accréditation aux vidéastes et photographes indépendants travaillant pour un site internet ou pour eux-mêmes, ceci pour des raisons de sécurité et de responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons. Toute demande incomplète sera refusée.

ACCORD ASA FRANCHE-COMTE

	OUI		NON
Fait à Le / /2025			